

## NOUVELLE IX

### LA JUSTICE EST LA VERTU DES ROIS

Du temps du premier roi de Chypre, qu'on avait établi dans cette île, après que Godefroi de Bouillon eut fait la conquête de la terre sainte, une dame de Gascogne alla par dévotion à Jérusalem visiter le saint sépulcre. À son retour, elle passa par Chypre où elle fut insultée et indignement outragée par de mauvais garnements. Elle s'en plaignit au magistrat, et n'en ayant obtenu aucune sorte de satisfaction, elle résolut de s'en plaindre au roi lui-même. Quelqu'un lui dit qu'elle perdrait son temps et ses pas, parce que ce prince était si indolent et si peu craint, que non-seulement il ne réprimait point les insultes qu'on faisait à autrui, mais qu'il souffrait encore tranquillement celles qui lui étaient faites à lui-même ; au point que, lorsqu'on avait quelque mécontentement de sa part, on pouvait impunément décharger son cœur devant lui, de la manière la moins respectueuse et la moins mesurée.

Sur cet avis, la dame, désespérant de pouvoir tirer vengeance ni la moindre satisfaction de l'outrage qu'elle avait essuyé, se proposa de dauber du moins l'indolence et la lâcheté de ce roi. Elle se présenta devant lui, fondant en larmes : « Je ne viens pas, sire, lui dit-elle, dans l'espérance d'être vengée des insultes que j'ai reçues de quelques-uns de vos sujets ; je viens seulement supplier Votre Majesté de m'apprendre comment elle fait pour pouvoir supporter les affronts et les injures qu'elle essuie tous les jours, à ce qu'on m'a assuré. Peut-être qu'à votre exemple, sire, je pourrai souffrir patiemment l'outrage qui m'a été fait, et duquel je vous ferais bien volontiers le cadeau, s'il m'était possible, puisque vous avez une si belle patience. »

Le roi, qui jusqu'alors s'était montré insensible à tout, ne le fut point à ce discours ; et, comme s'il fût sorti d'un profond sommeil, il s'arma de vigueur, commença par punir sévèrement ceux qui avaient offensé cette dame, et fut, depuis, très-exact à réprimer les attentats commis contre l'honneur de sa couronne.